

Intitulé du diplôme	Licence 1 - DROIT
Composante(s) concernée(s)	UFR DEA
Nombre de redoublements autorisés pour l'année visée : à discrétion du jury	

N° Semestre	Code	Nature Élément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1				Session 2 si CT / 2nde chance si CC				Paramétrage APOGEE					
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation
1	1JS07M01		SEMESTRE 1	30															
	1JU07M01	UE	UE 101 Fondamentale Introduction au droit	9	9	CT	écrit + QCM	1	3h	QCM = 1/3 ; écrit = 2/3	écrit + QCM	1	3h	QCM = 1/3 ; écrit = 2/3	note/20				oui
	1JE07M01	EC	Introduction au Droit public			CT									note/20				
	1JE07M02	EC	Institutions administratives			CT									note/20				
	1JE07M03	EC	Introduction au Droit privé			CT									note/20				
	1JE07M04	EC	Institutions judiciaires			CT									note/20				
	1JU07M02	UE	UE 102 Fondamentale Droit public	6	6						écrit	1	3h		note/20				oui
			Droit constitutionnel (Théorie générale de l'Etat)		2	CT	écrit	1	3h						note/20				
	1JE07M05	EC	TD Droit constitutionnel		1	CC	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20				non
	1JU07M03	UE	UE 103 Fondamentale Droit privé	6	6						écrit	1	3h						oui
			Droit des personnes		2	CT	écrit	1	3h						note/20				
	1JE07M06	EC	TD Droit des personnes		1	CC	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20				non
	1JU07M04	UE	UE 104 Personnalisation	6	6														oui
	1JE07M07	EC	Histoire du droit		1	CT	écrit	1	1h		écrit	1	1h		note/20				Oui 6
	1JE07M08	EC	Economie		1	CT	QCM	1	1h		QCM	1	1h		note/20				Oui 6
	1JE07M09	EC	Méthodologie																
	1JE07M10	EC	Accueil des néo-entrants (optionnel)																
	1JU07M05	UE	UE 105 Internationalisation/transverse	3	3														oui
	1JC07M01	CHOI	Langue sem 1																
	1JE07M11	EC	Anglais sem 1		1	CC	écrit	1+ note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	1JE07M12	EC	Allemand sem 1		1	CC	écrit	1+ note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	1JE07M13	EC	NUMOC		1	CC	salle info	1 (partie production document numérique 45 min + partie quiz 45 min)	1h30		salle info	1	45 min		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	1JE07M14	EC	Recherche documentaire (initiation)																
	1JP07M01	PRJ	Ecri+		1		Plateforme Ecri+									Oui	1 an	10	Oui 6
2	2JS07M01		SEMESTRE 2	30															
	2JU07M01	UE	UE 201 Fondamentale Droit privé	6	6						écrit	1	3h						oui
	2JE07M01	EC	Droit de la famille		2	CC	écrit	1	3h						note/20				
			TD droit de la famille		1	CT	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20				
	2JU07M02	UE	UE 202 Fondamentale Droit public	6	6						écrit	1	3h						oui
	2JE07M02	EC	Droit constitutionnel 2 (Vème République)		2	CC	écrit	1	3h						note/20				
			TD droit constitutionnel		1	CT	au moins une épreuve écrite		De 30 min à 1h30						note/20				
	2JU07M03	UE	UE 203 UE de Personnalisation	9	9														oui
	2JE07M03	EC	Introduction à la science politique		1	CT	QCM	1	1h		QCM	1	1h		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	2JE07M04	EC	Institutions internationales		1	CT	QCM	1	1h		QCM	1	1h		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	2JE07M05	EC	Tutorat (optionnel)																
	2JE07M06	EC	Enseignants référents (optionnel)																
	2JU07M04	UE	UE 204 UE d'ouverture	6	6														oui
	2JE07M07	EC	Histoire des institutions		1	CT	écrit	1	1h		écrit	1	1h		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	2JE07M08	EC	PPP																
	2JE07M09	EC	NUMOC		1	CC	salle info	1 (partie production document numérique 45 min + partie quiz 45 min)	1h30		salle info	1	45 min		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	2JU07M05	UE	UE 205 Internationalisation	3	3														oui
	2JC07M01	CHOI	Langue sem 2																
	2JE07M10	EC	Anglais sem 2		1	CC	écrit	1+note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	2JE07M11	EC	Allemand sem 2		1	CC	écrit	1+note de participation	1h30		écrit	1	1h30		note/20	Oui	1 an	10	Oui 6
	2JE07M12	EC	Terminologie juridique anglaise ou allemande																
	1JLZAUBB	MODU	Se Saisir des Enjeux Sociétaux & Environnementaux 1				A VOIR UL												
	1JEZAU01	EC	Intro aux enjeux énergétiques et climatiques				A VOIR UL												
	1JEZAU02	EC	Introduction aux enjeux de la biodiversité				A VOIR UL												
	1JEZAU03	EC	Intro aux enjeux de l'égalité, la diversité, et l'inclusion				A VOIR UL												

Remédiation français Ecri+ :
 De 0 à 9% de bonnes réponses, l'étudiant obtient 0/20 - De 10 à 19% de bonnes réponses : 2/20 - De 20 à 29% de bonnes réponses, 4/20 - De 30 à 39% de bonnes réponses, 6/20 - De 40 à 49% de bonnes réponses, 8/20 - De 50 à 59% de bonnes réponses, 10/20
 De 60 à 69% de bonnes réponses, 12/20 - De 70 à 79% de bonnes réponses, 14/20 - De 80 à 89% de bonnes réponses, 16/20 - De 90 à 99% de bonnes réponses, 18/20 - 100%, 20/20
 La durée, la nature et la modalité de l'épreuve Ecri+ sont fixées par le gestionnaire du site.

Pour BCC en L1 :
 Bloc de compétences caractéristiques = UE 201 + UE 202 + UE 203 (ce bloc doit être validé pour permettre la validation du semestre et de l'année universitaire).

Le redoublement n'est pas de droit, mais fait l'objet d'une délibération individuelle du jury.

La licence doit être obtenue en 5 ans maximum.

Les UE fondamentales forment un bloc de compétences caractéristiques. Pour valider l'année, il faut obtenir la moyenne générale à l'année, mais il faut également que la moyenne des UE fondamentales soit égale ou supérieure à 10.

Pas de bloc de compétences caractéristiques au semestre 1 de la L1.

Les stages facultatifs en L2 et L3 peuvent donner lieu à un bonus allant jusqu'à 0,5 point sur la moyenne du semestre. L'obtention de ce bonus est subordonnée au suivi strict de la procédure et des délais, ainsi qu'au retour de la fiche d'évaluation par le maître de stage. Le bonus variera en fonction de cette évaluation, mais également de la durée du stage. Une stage d'une semaine (5 jours ouvrés) ne peut donner lieu à un bonus supérieur à 0,25.

Le bonus sera attribué au S4 ou au S6, même si le stage est fait au S3 ou au S5. Aucun bonus de stage ne peut être attribué en session 2.

L'initiation à la recherche au semestre 6 peut donner lieu à un bonus pouvant aller jusqu'à 0,5. Il est attribué en fonction de l'assiduité et du travail rendu.

Le B2E est proposé par une commission spéciale. Il peut aller jusqu'à 0,5. Son attribution est décidée souverainement par le jury. Le B2E est attribué sous réserve que l'étudiant ait obtenu la moyenne générale au semestre.

La session 2 est obligatoire dans les UE fondamentales.

Pour les mineures, la session 2 est obligatoire dans les UE non validées pour toutes les matières où la note est inférieure à 6. Si la note obtenue est comprise entre 6 et 10 alors elle peut être reportée en session 2. L'étudiant a 48h à compter des résultats de la session 1 pour indiquer à l'administration les notes - des matières des mineures dans lesquelles il a obtenu entre 6 et 10 - qu'il souhaite reporter en session 2. **A défaut de s'être manifesté, il est considéré comme inscrit dans toutes les matières non validées. Une absence entraînera alors la défaillance.**

Equivalences : Les étudiants redoublants auront le droit à l'établissement d'une équivalence. Les crédits sont accordés aux UE dont les matières sont similaires.

Les équivalences seront les suivantes :

L1	Ancienne maquette = nouvelle maquette	L2	Ancienne maquette = nouvelle maquette	L3	Ancienne maquette= nouvelle maquette						
	UE 101 = UE 101		UE 201 = UE 201		UE 301 = UE 301		UE 401 = UE 401		UE 501 = UE 501		UE 601 = UE 601
	UE 102 = UE 103		UE 202 = UE 202		UE 302 = UE 302		UE 402 = UE 402		UE 502 = UE 502		UE 602 = UE 602
	UE 103 = UE 102		UE 203 = UE 203		UE 303 = UE 303 + UE 305		UE 403 = UE 403 + UE 405		UE 503 = UE 501 ou 502		UE 603 = UE 601 ou 602
	UE 104 = UE 104		UE 204 = UE 204		UE 304 = UE 304 + UE 305 + UE 306		UE 404 = UE 404 + 406		UE 504 = UE 504 + UE 506		UE 604 = UE 604 + 606
	UE 105 = UE 105		UE 205 = UE 205		UE 305 = UE 306		UE 405 = UE 406		UE 505 = UE 506		UE 605 = UE 605
									UE 506 = UE 507		UE 606 = UE 607

En L2 et en L3, en raison d'un changement important du nombre d'ECTS par UE et pour des raisons de cohérence pédagogique, les équivalences seront attribuées non en fonction du nombre d'ECTS, mais en fonction de la correspondance des matières. Dans la mesure du possible le nombre d'ECTS acquis en 2023-2024 sera conservé.

En revanche, lorsque le nombre de crédits affectés aux matières validées en 2023-2024 et ayant une correspondance dans la nouvelle maquette a été réduit alors, l'étudiant risque de perdre des crédits ECTS. Conformément à l'arrêté Licence qui lui donne droit à la conservation des crédits, l'étudiant peut s'y opposer et demander à ce qu'on lui valide des UE comportant des matières qu'il n'a jamais passés ou validés pour atteindre le nombre de crédit manquant. Dans ce cas, il fait une demande à la commission pédagogique (responsable d'année + responsable de la licence) dans le mois suivant la réception de l'équivalence. La commission pédagogique statue souverainement, au regard de la situation particulière de l'étudiant et de son parcours, afin de lui attribuer les crédits manquants, le cas échéant.

Un étudiant peut renoncer à la validation d'une UE qu'il a obtenu par équivalence. Cette renonciation est définitive et doit avoir lieu dans les 15 jours de la date de réception de sa feuille d'équivalence.

Les crédits à l'UE ne sont attribués que si l'UE est validée avec une note supérieure ou égale à 10, il est de même pour les BCC.